



SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STOP A LA GRANDE BRADERIE DES ACTIFS PUBLICS !

Le Sénat examine actuellement le projet de loi PACTE sur la croissance et la transformation des entreprises et vient successivement de rejeter la cession de parts détenues par l'Etat dans deux entreprises (Aéroports de Paris et Française des jeux) puis de l'accepter pour une troisième (Engie).

A cette occasion, FORCE OUVRIERE rappelle son opposition ferme à la cession d'actifs détenus actuellement par l'Etat dans les entreprises visées qui confirme la volonté du gouvernement d'accélérer le désengagement de l'Etat tout en ouvrant la voie à de futures privatisations.

Pour FO, cette politique consiste à terme à appauvrir et affaiblir l'Etat. Elle témoigne d'une vision à courte vue, guidée par de simples considérations budgétaires et dépourvue de clairvoyance stratégique. A cet égard, le bilan calamiteux et le manque à gagner considérable pour les finances publiques associés à la privatisation des sociétés d'autoroute devrait servir utilement de pense bête au gouvernement...

Au-delà de ce volet particulier du texte (qui pour mémoire ne figurait pas dans la version initiale du projet de loi), FORCE OUVRIERE suit attentivement l'évolution de son examen parlementaire et reste mobilisée contre une série de dispositions très préjudiciables (seuils sociaux, forfait social, épargne retraite...). En pleine crise sociale majeure, le projet de loi PACTE apparaît plus encore qu'à sa naissance en totale déconnexion avec les préoccupations économiques et sociales exprimées dans le pays.

Paris, le 7 février 2019

Contact :

Nathalie HOMAND

Secrétaire confédérale

Secteur de l'Economie et du Service public

nhomand@force-ouvriere.fr

01 40 52 84 47

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z